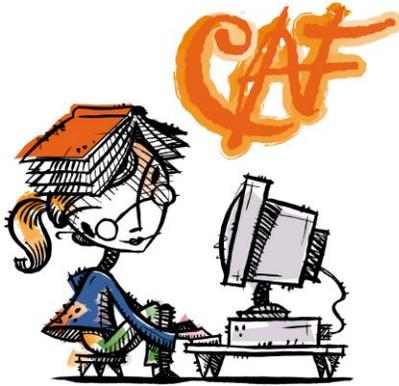


Capsule linguistique

Semaine du 20 avril 2015



Un pluriel diacritique

La graphie d'usage du français pose souvent problème, car les irrégularités sont nombreuses et exigent du scripteur une bonne mémorisation pour circonvier ses pièges. Or, certains signes orthographiques ont été ajoutés afin de distinguer, sur le plan visuel, des mots dont la prononciation est identique.

Comment différencier le déterminant contracté *du* (*J'ai du travail*) du participe passé invariable du verbe devoir (*J'ai dû travailler*) sinon par l'emploi de l'accent circonflexe? Les graphies d'un même son remplissent une fonction diacritique : les rubriques d'homonymes des cahiers d'exercices sont abondantes justement parce qu'il faut

apprendre à utiliser la bonne forme au bon endroit.

La marque du pluriel revêt une valeur similaire pour plusieurs termes : elle peut en effet signaler un changement de sens dont on doit être conscient. Vous aurez ainsi tout avantage à ne pas confondre une **amourette** avec des **amourettes**. Une *amourette* veut dire « un amour sans passion », une relation prise à la légère. Les *amourettes*, par contre, ne peuvent pas être considérées uniquement comme une collection de flirts à la manière de Don Juan. Au pluriel, ce vocable possède une signification, dans le domaine de la gastronomie, que l'on doit connaître pour conserver son appétit. Les *amourettes*, dans une assiette, désignent les testicules d'animaux comestibles ou les parties réputées « délicates », comme la moelle épinière. On comprend qu'il y a une certaine parenté entre les formes au singulier et au pluriel, mais il importe de départager les acceptions de ces mots pour éviter des registres sémantiques indésirables.

Des mots d'utilisation plus courante changent parfois de sens au pluriel. Pensons à **gage** : au singulier, il signifie garantie (*Un gage de bonne foi* apparaît nécessaire à la poursuite des pourparlers), alors que le pluriel (des **gages**) renvoie directement au salaire (Sganarelle, le fidèle valet de Don Juan, se lamente de ne pas les avoir touchés quand son maître est entraîné dans les flammes de l'enfer à la fin de la pièce de Molière). De même, au singulier, **dame** fait référence à une femme de « haut rang » (*La Dame de fer impulsa, en Angleterre, le tournant néolibéral*), alors que le « jeu qui se joue sur un damier » s'écrira toujours avec un -s (*Les heures d'oisiveté dans les cafés deviennent un prétexte à d'interminables parties de dames*).

Alors qu'on peut, à juste titre, être fasciné par le domaine des **Lettres** (le vocable au pluriel est ici synonyme de *littérature*), on pourra expédier une **lettre** par la poste (de moins en moins certes depuis l'avènement d'Internet) ou parler d'une **lettre** comme d'un signe graphique de l'alphabet. À ce moment de la session, songer aux **vacances** remontra plus le moral que de s'inquiéter de la **vacance** de certains postes. Au singulier, on se désolera de la suppression éventuelle d'un emploi, tandis qu'au pluriel on pourra évoquer avec soulagement la période de repos bien mérité après une année scolaire mouvementée.

Benoît Dugas et Monik Richard
Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*
CAF (local A-492, poste 7352)